

Oralité et mémoire orale: un atout pour l'apprentissage

*Roberte Langlois*¹

roberte.langlois@orange.fr

Université de Rouen

Résumé

Les mémoires externes se multiplient aujourd'hui dans notre civilisation technologique de plus en plus complexe. Néanmoins, tout comme avant, il faut apprendre et se souvenir afin de savoir. Dans les sociétés traditionnelles, la mémoire orale a su se montrer efficace et opérante, suffisamment pour que les savoirs traditionnels parviennent jusqu'à nous. Marcel Jousse, anthropologue du début du XXe siècle, a démontré les caractéristiques de cette mémoire orale profondément ancrée dans l'humain, ainsi que son rôle dans l'apprentissage. En nous appuyant sur ses travaux, nous nous interrogerons sur le délaissement actuel de la mémoire orale dans l'éducation actuelle. Nous nous demanderons dans cet article, si la multiplicité des mémoires externes de notre civilisation de plus en plus technologique, ne minimise pas les facultés naturelles de l'humain à mémoriser en interne, au risque de ne plus assez entraîner ses propres facultés à mémoriser. Aujourd'hui encore, pour apprendre il est nécessaire d'engranger et de traiter le savoir en soi. Or, seule la parole est capable à la fois de transmettre et de donner les clés pour retenir ce savoir, c'est pourquoi on ne pourra se passer à l'école, aujourd'hui comme hier, de parole et de mémoire interne.

Mots-clés: Mémoire interne. Mémoire orale. Style oral. Oralité. Mémoire externe. Marcel Jousse.

Oralidade e memória oral: um trunfo para a aprendizagem

Resumo

As memórias externas se multiplicam hoje na nossa civilização tecnológica cada vez mais complexa. Entretanto, do mesmo modo que antes, é preciso aprender e rememorar para saber. Nas sociedades tradicionais a memória oral soube se mostrar eficaz e operante suficientemente para que os saberes tradicionais chegassem a nós. Marcel Jousse, antropólogo do começo do século XX, demonstrou as características dessa memória oral profundamente ancorada no humano, e também seu papel na aprendizagem. Apoiando-nos em seus trabalhos, perguntamo-nos sobre a desconsideração atual da memória oral na educação atual. Nós nos perguntamos, nesse artigo, se a multiplicidade das memórias externas de nossa civilização cada vez mais

¹ Docteur en Sciences de l'éducation. Université de Rouen, Laboratoire CIVIIC, axe 2, UFR de psychologie, sociologie, sciences de l'éducation. Rue Laoisier - 76821 Mont-Saint-Aignan cedex.

tecnológica não minimiza as faculdades naturais do homem para memorizar internamente, correndo o risco de não mais treinar suficientemente suas faculdades de memorização. Ainda hoje, para aprender é necessário se apropriar e tratar do saber em si. Ora, só a palavra é capaz ao mesmo tempo de transmitir e dar as chaves para se reter esse saber, e é por isso que não podemos abdicar nem da memória interna nem da palavra na escola, hoje como ontem.

Palavras-chave: Memória interna. Memória oral. Estilo oral. Oralidade. Memória externa. Marcel Jousse.

Introduction

« La connaissance de l'écriture aura pour résultat, chez ceux qui l'auront acquise, de rendre leurs âmes oublieuses, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire » écrivait déjà en son temps Platon dans *Phèdre*².

Platon craignait que l'arrivée de la technologie de l'écriture ne vienne réduire la parole à un usage limité dans la transmission entre les hommes. La question du rôle de la parole dans l'apprentissage est donc ainsi posée, ceci avant même que les civilisations inventent d'autres technologies de la mémoire.

A la fois individuelle et collective, interne et externe, la mémoire humaine s'est diversement développée selon les époques et les sociétés. Si l'invention de l'écriture a fortement externalisé la mémoire sociale des sociétés lettrées nourrissant leur culture, les civilisations orales ont démontré que l'homme a su développer des stratégies de mémorisation sociale et individuelle performantes, qui leur ont permis d'apprendre et de retenir un savoir transmis par la parole. On ne peut transmettre ni apprendre sans mémoriser, c'est pourquoi la question de la mémoire orale nous intéresse. En effet, la mémoire orale interpelle notre civilisation de l'écrit, son éducation qui, aujourd'hui plus qu'hier, a misé de sur une mémoire externe, faite d'imprimé au-delà de nouvelles technologies qui échappent de plus en plus à notre mémoire individuelle à l'échelle de l'humain.

En nous appuyant sur le paradigme anthropologique, notamment sur les travaux de Marcel Jousse, initiateur de la théorie du « style oral », nous nous proposons dans cet article, d'identifier les caractéristiques de la mémoire orale. En effet, cette mémoire interne mais néanmoins vivante et opérante à travers le temps, a permis à bon nombre de sociétés orales de perdurer par une transmission de bouche à oreille. Ce qui nous amène à nous interroger sur le délaissement actuel d'un entraînement de la mémoire orale,

² Platon, *Phèdre*, 274-275

mémoire certainement moins sollicitée qu'autrefois en raison d'une offre croissante de technologie, supports de mémoire dans l'école d'aujourd'hui.

La mémoire en question

Mémoire et mémoires

La psychologie cognitive contemporaine nous a permis aujourd'hui de distinguer les processus de mémorisation qui incombent à la mémoire individuelle, nécessairement incarnée. Elle est aujourd'hui décrite par les sciences cognitives comme un composé de deux types de mémoires: la mémoire à long terme et la mémoire à court terme ou encore mémoire de travail.

Les sciences cognitives nous apprennent également que l'encodage de l'information est un élément clé de la mémorisation et ceci, quelque soit le type de société. C'est donc à ce niveau qu'il semble pertinent de se pencher afin de comprendre comment l'homme de « style oral » a assimilé et transmis sa culture en dehors de toute mémoire artificielle. Dans la civilisation de l'écriture, la mémoire individuelle et les mémoires externes interagissent, se nourrissent l'une de l'autre. Néanmoins, on assiste aujourd'hui à des mémoires externes de plus en plus complexes, aux capacités d'archivage puissantes, qui évoluent et s'adaptent rapidement aux besoins cognitifs de nos sociétés contemporaines. On peut se demander paradoxalement si à vouloir trop « se souvenir », cette expansion de mémoires externes ne produit pas un déséquilibre récent entre les différents types de mémoire, au risque de nuire à la transmission entre générations. D'autre part, il ne peut y avoir apprentissage sans mémoire.

Mais avant cela tournons nous vers les travaux de l'anthropologue Marcel Jousse qui a proposé, au milieu du XXe siècle, une alternative à la pensée dominante, élaborant une épistémologie qui rompt fortement avec le modèle positiviste ambiant. Jousse dénonce un enseignement qui appauvrit les fonctions naturelles des enfants, occultant les qualités facultés de l'intelligence, et par là même de la mémoire incarnée.

L'homme de « style oral »

Un homme de mémoire

L'humanité s'est construite et développée parce que précisément elle dispose d'un remarquable outil intellectuel: la mémoire. Cet outil, longtemps synonyme d'intelligence, a longtemps organisé le savoir, nourrissant la transmission et la cohésion des sociétés humaines. Dans les sociétés orales, la mémoire est indissociable de la parole et de l'action. Elle s'ancre dans l'individu et trouve une extension dans « l'autre ».

La théorie du « style oral » initiée par l'anthropologue Marcel Jousse dans le milieu du XXe siècle tente de saisir les mécanismes psycho-physiologiques de l'humain (Jousse, 1938). Ce qui caractérise le « style oral », c'est le rapport singulier que l'oraliste entretient avec la mémoire. Jousse compare alors l'homme de « style oral » à un « homme de mémoire » dont l'intelligence est fortement impliquée dans des procédés cognitifs de mémorisation.

La mémoire humaine est une mémoire en marche

Cette mémoire orale est vivante, prodigieuse, absorbante, en parfaite harmonie avec la nature humaine et ses lois anthropologiques (Jousse, 1974)³. C'est une mémoire incarnée qui est geste tout autant que parole. Marcel Jousse associe dans sa théorie, la mémoire au rythme physiologique de l'homme. Il déclare que c'est fondamentalement la structure bilatérale de l'être humain qui lui permet de retenir et de se souvenir. Le bilatéralisme consiste en un balancement bilatéral du corps qui accompagne de façon naturelle le mécanisme de mémorisation chez l'humain. Tout enseignant remarquera que le jeune enfant de lui-même, accompagne naturellement sa récitation par un balancement corporel spontané.

Le « style oral » est à distinguer du parlé ordinaire car ce terme renvoie à de véritables procédés intellectuels, qu'accompagne une sorte de « grammaire » de l'oralité. La mémoire interne nécessite une organisation du langage spécifique, répondant à des règles implicites que les sociétés orales ont développées et se sont transmises afin de mieux « se souvenir ».

Les caractéristiques de la mémoire orale

Une mémoire littérale

La mémoire orale est absorbante car elle n'est pas sélective et fait appel à de nombreux sens : gestes, sons, ouïe, intellect. De plus, elle est très entraînée, continuellement exercée. L'homme de « style oral », comme tout jeune enfant, n'a besoin que d'une ou deux écoutes pour mémoriser. C'est une mémoire qui contrairement à ce que l'on pense, sait être littérale, ayant pour souci le mot à mot. La précision est élément d'efficacité de la mémorisation orale.

Répétition et formalisation

³ Dans le vocabulaire Joussien, les lois anthropologiques reposent sur trois facteurs : le bilatéralisme (mouvement bilatéral), le mimisme et la manducation (le langage).

Si le bilatéralisme est une loi fondamentale dans le processus de mémorisation de l'homme oral, selon M.Jousse, le formulisme en est une autre. Lorsque seules les paroles transmettent le savoir et sont les garantes de la culture des hommes, la formalisation prend alors toute son importance. L'encodage du savoir oral, s'il diffère du texte écrit par sa nature et sa forme, n'est cependant pas dénué d'organisation comme le signale f.Waquet dans son historiographie de l'oralité (WAQUET, 2003).

La dramatisation, la répétition, la rythmique particulière de la langue des caractéristiques inhérentes au concept de « style oral » défini par l'anthropologue M. Jousse. Pour que la transmission orale jouisse d'une survie sociale, il faut qu'elle soit en conformité avec des procédures mnémotechniques, comme des procédés gestuels et articulatoires qui assurent une étonnante efficacité à la mémorisation. Ce sont des procédés linguistiques que l'on rencontre sous la forme de refrains, des mots agrafes, d'une rythmique répétitive, de couples de sens, d'expressions inductrices, d'assonances... Toutes ces techniques verbales permettent à l'homme de style oral de retenir et de se rappeler. Ces processus sont toujours présents dans les comptines et ritournelles enfantines et sont largement utilisées à l'école maternelle comme support d'apprentissage.

Ainsi, la pédagogie de la mémoire orale contribue non seulement à mettre en place des contenus de mémoire mais aussi des routines mnémotechniques dont le procédé majeur est la répétition (WAQUET, 2003). La répétition vise une mémoire d'approfondissement dira Jousse et non une répétition sans conscience. Elle est geste tout autant que technique. (JOUSSE, 1975)⁴. Chaque répétition, même s'il elle apparaît identique à l'auditoire, est pour l'oraliste une nouvelle création qui renouvelle et actualise l'attention mais aussi la conscience de celui qui répète, l'amenant au fil des dictions à dépasser son propre entendement.

« Savoir par cœur n'est pas savoir » dit l'homme du livre, sans se rendre compte que c'est anéantir 90% du savoir de tous les humains (JOUSSE, 1974, p.35).

Pour l'anthropologue, le terme approfondissement signifie le dépassement de soi. C'est pourquoi la répétition est une pratique essentielle dans une civilisation orale, au risque de l'oubli. C'est en effet grâce aux techniques de répétition que se perpétuent les récits

⁴ « La mémoire humaine, ou plus justement *la* mémoire, est essentiellement intelligence. Il ne faut pas confondre mémoire et « perroquetisme », ce qu'on fait trop souvent. Un perroquet n'a pas de mémoire, pas plus qu'un disque.

d'une société orale (HAGÈGE, 1985). C'est encore grâce à la répétition que les mythes et légendes du monde entier ont circulé et nous sont parvenus aujourd'hui.

L'homme de « style oral » est un « enseigneur infini » écrit Jousse, c'est-à-dire un homme intelligent qui par la répétition a su préserver et perpétuer ses savoirs tout en donnant à voir une pensée en marche. La mémoire orale n'est donc pas un simple portage. Tout à la fois, elle stocke, restitue et traite l'information (Jousse, 1974).

Le mythe

Le mythe code sous la forme d'un récit dramatisé des savoirs et des représentations essentielles à l'identité et à la cohésion des membres d'une même société. Dans son ouvrage « la pensée sauvage », Lévi Strauss écrit que les mythes sont des œuvres collectives qui cherchent à expliquer tout à la foi, organisant les informations pour mieux les retenir et comprendre le monde (LÉVI STRAUSS, 1962). Si les sociétés orales veillent à dramatiser l'information, à la théâtraliser c'est surtout pour dégager une forte émotion gage de rétention durable de l'information, élément reconnu aujourd'hui par la psychologie cognitive pour être un facteur favorisant la mémorisation individuelle.

C'est ainsi que se perpétue dans le temps les mythes et légendes qui fondent les civilisations et les cultures. Le mythe étant à la source de bien des contes et légendes car sa trame universelle est une source structurante pour l'humanité. Ainsi retrouve-t-on des mythes équivalents dans de nombreuses cultures.

Une mémoire dans « l'autre »

La mémoire base de toute cognition et culture est, selon Marcel Jousse, la compréhension par le dedans des gestes répétés et rejoués (JOUSSE, 1974). La mémoire incarnée nécessite attention et conscience. A la fois dynamique par sa vivacité mais aussi fragile et limitée dans sa nature, la mémoire orale reste étroitement dépendante des limites individuelles. Elle puise et stocke parfois dans l'Autre ce qu'elle ne peut contenir. La mémoire orale se construit dans l'altérité, c'est pourquoi la transmission humaine, aujourd'hui comme hier, ne peut se passer de paroles.

Dans nos sociétés lettrées, le jeune enfant, oraliste primaire par essence, a pour première mémoire, sa mère ou encore ses proches qui par leurs paroles, leurs récits mais aussi leurs actions et gestes, lui permettent de se construire une identité, lui donnant ainsi accès à sa première culture, c'est-à-dire à la culture familiale. L'enfant entouré d'actes et de paroles familières, va naturellement puiser dans autrui et absorber, comme l'ont fait les peuples oralistes avant lui, ses premiers savoirs.

Tout comme pour le petit d'homme, la mémoire externe des sociétés orales est dans l'autre. Cette première mémoire, vivante, active et réactive pré traite l'information tout

autant qu'elle la transmet, donnant à voir une réflexion intellectuelle en marche et ceci quelle que soit la société ou l'époque. Cette mémoire intelligente est féconde car elle permet à l'individu de transmettre à son tour, lui donnant en même temps que l'information la manière dont on pense ce savoir.

Ancrage dans le concret et le vivant

Les expressions orales sont par nécessité accumulatrices avant d'être subordonnées, elles sont aussi redondantes, conservatrices, proches de l'expérience c'est-à-dire situationnelles avant d'être abstraites. La mémoire lorsqu'elle repose uniquement sur la parole fait appel à des représentations richement connectées entre elles, mettant en jeu la relation de cause à effet.

L'information, toujours contextualisée, est rattachée à une référence connue, personnalisée ou tout du moins en lien étroit avec des problématiques impliquant les individus. Les représentations se construisent en lien avec l'expérience et le vivant, à l'aide de gestes et de « rejeu⁵ » tout comme la mémoire incarnée. D'autre part, la pensée orale procède par analogie plutôt que par hypothèse ou déduction.

Création et durée

Les rites, les mythes circulent de génération en génération. Cette circulation n'est jamais à l'identique et suppose création et recréation. Les récits, les informations s'altèrent ou s'enrichissent selon le contexte d'énonciation mais toujours dans l'action.

Mémorisation et créativité sont ainsi associées, comme l'est tout autant la mémorisation et l'action.

La mémoire orale, reflet de la « raison orale »

La mémoire orale relève bien d'une logique, d'une rationalité révélée par les procédés cognitifs que nous venons brièvement d'évoquer. Si le message oral nécessite des artifices narratifs pour être retenus, ce ne sont pas de simples faits de culture mais bien le signe d'« une raison orale » au service de la mémoire interne, individuelle mais aussi sociale d'une société organisée autour de la parole (DIAGNE, 2005).

Marcel Jousse a dégagé le concept de « style oral » afin de valider la cohérence et la valeur cognitive de la pensée orale. Au-delà de cette formule qui est la réciproque de la « raison graphique » de l'anthropologue Jack Goody, le concept « de raison orale » renforce l'idée la mémoire humaine est un réel processus intelligent d'apprentissage,

⁵ Le « rejeu » humain, est le jeu interactionnel qui s'incère en nous, malgré nous et nous oblige à l'exprimer. (Jousse, l'Anthropologie du geste, 1974, p.62)

nourrit de stratégies intellectuelles à entretenir et développer. L'humain naturellement, est capable d'une véritable gestion rationnelle de sa mémoire.

Si la transmission des informations résiste au temps et se montre aussi efficace que certaines mémoires externes, inscrite dans la technologie de l'imprimé par exemple, c'est qu'elle véhicule non seulement le savoir mais aussi la manière dont est traité celui-ci. Ce qui lui donne une valeur supérieure au regard d'un simple archivage.

Articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective

Dans les sociétés orales, la mémoire collective est à la fois singulière et plurielle. Les anciens étant considérés comme des sources précieuses de savoir⁶. La mémoire individuelle et interne à l'homme, a une identité, un nom et n'est jamais impersonnelle ou encore abstraite, contrairement aux sociétés de l'imprimé qui confie de plus en plus sa mémoire collective à des technologies extérieures et indépendantes. Cette mémoire aujourd'hui de plus en plus numérique, sans identité, échappe ainsi aux aléas de la mémoire individuelle, à la communication mais aussi certainement à la relation humaine qui ne peut créer de lien avec un savoir « sans nom ».

Mémoire externe, mémoire interne

Cette externalité de la mémoire, notamment avec l'invention de l'écriture, a non seulement entraîné, comme écrit Jack Goody, une gestion et une transformation profonde de la mémoire « naturelle » dans les civilisations modernes mais aussi une transformation de l'éducation. (GOODY, 1979).

Aujourd'hui, au moyen de puissants médias tel Internet, le niveau d'extériorité, de complexité et de stockage des informations est tel qu'un seul humain ne peut contenir dans son cerveau tous les savoirs engrangés et traités par ces nouvelles mémoires artificielles. Ce qui nous permet de nous interroger non seulement sur cette croissance fulgurante au cœur de la société actuelle mais aussi sur les modes de transmission au cœur du système éducatif. Les enfants d'aujourd'hui, de plus en plus initiés aux usages informatiques, ressentent moins le besoin de retenir tant ils sont habitués à « consommer » de l'information? Mais consommer de la mémoire externe est-ce cela apprendre ?

Une mémoire interne moins stimulée qu'auparavant

⁶ Cf la citation de l'ethnologue et écrivain africain Hampaté BÂ « un ancien qui meurt est une bibliothèque qui brûle » (Diagne, 2005)

La mémoire technologique se fait chaque jour de plus en plus complexe, si bien qu'elle échappe aux facultés naturelles d'un seul individu. D'individuelle et incarnée à l'origine, la mémoire devient désormais plus technique et collective, difficile à appréhender à l'échelle individuelle tout en étant plus performante dans sa fonction d'archivage.

Or les sociétés orales nous montrent que la mémoire orale est intelligence et doit être entraînée pour se montrer efficace et féconde. Que fait-on aujourd'hui de ces aptitudes « naturelles » toujours indispensables dans l'acquisition individuelle du savoir? En effet, celui qui apprend est seul à exercer sa mémoire et son intelligence pour incorporer la connaissance. Aujourd'hui comme hier, la mémoire est un gage de réussite scolaire, condition première avant l'analyse et le raisonnement pour progresser. Car, à quoi sert la réflexion si l'on n'a pas acquis les informations ? Or, mémoriser individuellement fait appel à des stratégies qu'il faut entretenir tout au long de son existence, tout comme la lecture mais aussi la marche, ou autre processus humain si l'on se plait à penser comme Jousse, que la mémoire orale est « geste ».

L'élève un « consommateur » de mémoire externe

On peut en effet s'interroger sur une telle négligence dans le système scolaire ainsi que sur les conséquences futures d'apprentissages des jeunes générations. On se surprend en tant qu'enseignant à déplorer l'usage « consumériste » de la mémoire interne par les enfants eux-mêmes, qui apprennent et retiennent pour la note qu'ils savent obtenir prochainement. On se surprend également, en tant que professeur, à ne plus communiquer de formules mnémotechniques, de repères sonores à nos élèves tant on est habitué aujourd'hui à trouver dans les mémoires externes les informations. Or, aujourd'hui comme hier, il n'y a pas d'apprentissage sans mémoire interne.

La mémoire interne, une mémoire dynamique et féconde

La mémoire interne reste le lien à transmettre d'une génération à une autre, et ceci quel que soit le niveau de technologie atteint par une société, car elle pré traite le savoir, transmettant les outils de la pensée tout autant que le contenu à retenir. C'est cela qui permet aux générations futures de s'inscrire dans une humanité en mouvement, d'organiser et de construire ses représentations. Si la mémoire de l'oraliste est performante, c'est parce qu'elle a été en constante interaction avec son environnement, adoptant une posture dynamique capable de se reproduire.

« Se souvenir » n'est pas seulement retenir, c'est aussi structurer son savoir, traiter et se représenter l'information en la faisant résonner de l'intérieur, en partant de ses propres connaissances. Apprendre c'est activer cette mémoire interne, la faire évoluer et rejaillir en paroles pour transmettre à son tour. Aucune machine ne le fera jamais à votre place.

Or, aujourd'hui, dans les sociétés contemporaines dominées par la culture écrite ou encore celle de l'image, on se repose fortement sur les mémoires technologiques, minimisant l'effort individuel de rétention et de traitement de l'information. S'il n'est plus de bon ton de répéter dans les écoles françaises marqué par un héritage républicain qui met en avant l'analyse, on ne peut se passer de mémoire interne et de ses procédés pour apprendre. Or, apprendre mais aussi comprendre, n'est-ce pas reformuler, redire ou encore « rejouer » par soi-même, reprenant ainsi le vocabulaire propre de la théorie du « style oral » (JOUSSE, 1974) ?

Sans renier les bienfaits de la réflexion dans l'apprentissage, la volonté d'insister sur la quantité de savoir plutôt que sur la qualité de son traitement ne nuira-t-il pas dans le temps à l'éducation ? On constate dans les pratiques scolaires, la difficulté pour un élève d'absorber un trop grand volume de savoir, d'une part parce que le savoir est brut (c'est-à-dire non pré traité comme c'est le cas dans la transmission orale), mais aussi parce que la mémoire interne est à l'échelle d'un cerveau humain qui ne peut retenir en conscience, la même quantité d'informations qu'une machine.

La mémoire sociale s'émancipe ainsi du temps et des hommes. Pour autant l'homme, mais surtout le « petit d'homme », a toujours autant besoin de paroles pour se construire et apprendre, comme il a toujours besoin de se souvenir et d'engranger en lui des savoirs pré traités pour construire et organiser ses représentations et ainsi, nourrir son intelligence.

La mémoire est un préalable au raisonnement, car on ne peut raisonner sans connaissances, or connaître c'est aussi répéter, « rejouer », imiter, au risque de ne pouvoir accéder aux mémoires externes devenues trop complexes à traiter pour un lettré dont l'intelligence n'a pas été exercée.

Conclusion

Marcel Jousse comparait l'homme de style oral à « une bouche qui récite et qui retient » tandis que l'homme de style écrit serait celui « d'un œil qui lit et qui oublie » (JOUSSE, 1975, p.236).

Cette comparaison nous renvoie à la problématique d'une mémoire vivante, c'est-à-dire d'une mémoire dynamique et « absorbante » qui sait restituer un savoir tout en l'adaptant à ses propres facultés d'apprentissage. Cette mémoire interne, indispensable à l'intelligence humaine, repose principalement les caractéristiques de la mémoire orale. Elle est geste tout autant que savoir, profondément anthropologique et universelle, au fondement même du langage et de la culture des hommes, et ceci quelle que soit l'époque ou la civilisation.

Aujourd'hui, l'offre inégalée des technologies de mémoire externe accroît considérablement le stockage des informations mais ne remplacera jamais la mémoire humaine dans sa capacité de traitement et d'apprentissage. Retenir est un procédé fondamental qui se vit en interne, à la base de tout apprentissage, source d'avenir autant pour l'individu, pour les sociétés que pour toute l'humanité. Sans mémoire, on ne peut apprendre. C'est pourquoi il semble important de ne pas sous-estimer la spécificité de la mémoire orale et individuelle, car cette aptitude à mémoriser est universelle, au fondement de l'humanité, nourrissant aujourd'hui encore dans nos sociétés modernes, la transmission et le lien entre les générations.

Bibliographie

- DIAGNE, Mamoussé. *Civilisations de la raison orale*. Les pratiques discursives en Afrique noire. Paris: Karthala, 2005.
- GOODY, Jack. *La raison graphique*. Paris: les éditions de minuits, 1979 (1ère édition Cambridge university Presse 1977).
- HAGEGE, Claude. *L'homme de paroles*. (chapitre: Ecriture et oralité). Paris: Fayard, 1985.
- JOUSSE, Marcel. *La manducation de la parole*. Paris: Gallimard, 1975.
- JOUSSE, Marcel. *L'anthropologie du geste*. Paris: Gallimard, 1974.
- LEVI STRAUSS. C. *La pensée sauvage*. Paris: Agora pocket, 1962.
- LEVY, Pierre. *Les technologies de l'intelligence: l'avenir de la pensée à l'ère informatique*. Paris: Seuil, 1990.
- PLATON. *Phèdre*. Traductions par Dacier et Grou. Mesnil-sur-l'Estrée, 1995.
- SPERBER, Dan. L'individuel sous influence du collectif. *La Recherche*, n.22, p.78-84, 2006.

Artigo encomendado pelo Conselho Editorial da Revista

